



Fiche de Données de Sécurité

Section 1. Identification du Produit et de la Société

1.1 Identifiant du produit

Nom du produit : RAL 2011 DEEP ORANGE
Code du produit : PO-0248-H
Autres procédés d'identification : Non Disponible.
Type de produit : Poudre.

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et contre-indications

Usage du produit : Applications industrielles.
Utilisation de la substance : Revêtement. Peinture. Matériaux liés à la peinture.
Usage contre-indiqué : Non applicable.

1.3 Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Canadien : Prism Powder Coatings Ltd.
321 Edgeley Blvd.
Concord, Ontario, Canada
L4K 3Y2
Fournisseur Américain : Prism Powder Coatings Ltd.
2890 Carquest Drive
Brunswick, Ohio, U.S.A.
44212

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

Numéros de téléphone d'urgence : (330) 225-5626 (U.S.)
(905) 660-5361 (Canada)
Numéro de téléphones (questions techniques) : 1-800-774-7611

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classification des dangers

Statut OSHA/HCS : Ce matériel est considéré dangereux selon les normes de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).
Classification de la substance : MUTAGÉNICITÉ CELLULAIRE DES GERMES - Catégorie 1B TOXICITÉ CIBLÉE ENVERS CERTAINS ORGANES. SENSIBILISATION DE LA PEAU - Catégorie 1 POUSSIÈRE COMBUSTIBLE TOXICITÉ ÉLEVÉE (orale) - Catégorie 3

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mot de signalement : Danger

Déclaration des dangers : Peut causer des défauts génétiques. Peut causer des dommages aux organes lors d'une exposition prolongée ou répétée. Une inhalation prolongée ou répétée de la poussière peut mener à une irritation chronique du système respiratoire. La sensibilité peut ensuite causer une réaction allergique. Peut causer une réaction allergique de la peau. Toxique si avalé. Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air.

Déclaration des précautions à prendre

- Prévention :** Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les mesures de précaution aient été lues et comprises. Laver les mains à grande eau après manipulation. Obtenez les instructions spécifiques avant d'utiliser. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Portez des gants protecteurs/vêtements de protection/protection des yeux et du visage. Ne pas d'inhaler la poussière/émanations/gaz/vapeur/spray. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir de l'environnement de travail.
- Action à prendre :** SI AVALÉ: Appeler immédiatement un docteur ou centre anti-poison. Rincez la bouche. SUR LA PEAU: nettoyer avec beaucoup de savon et d'eau. Si une irritation de la peau ou des éruptions cutanées sont éprouvées: obtenez l'avis du médecin. Enlever vêtements contaminés et laver avant de réutiliser. Obtenez l'avis du docteur si vous ne vous sentez pas bien. Si vous avez été exposé ou êtes inquiet, obtenez l'avis de votre médecin.
- Entreposage :** Magasin fermé à clef
- Destruction :** Disposer du contenu/contenant de façon selon
- Éléments d'étiquetage supplémentaires :** Garder le contenant solidement fermé. Garder loin de la chaleur, des étincelles, flammes et éléments ou surfaces chaudes. Ne pas fumer. Prévenez l'accumulation de poussière. Éliminez les émanations. Toxique quand chauffé.

2.3 Autres dangers

Dangers non spécifiés : Un nuage formé de fines particules de poussière peut former un mélange explosif avec l'air. La manipulation de ce matériel peut générer une poussière qui peut causer une irritation des yeux, de la peau, du nez et de la gorge.

Section 3. Composition / Information sur les ingrédients

3.1 Substance

Substance/préparation : Préparation
Nom du produit : RAL 2011 DEEP ORANGE

3.2 Ingrédients

Nom de l'ingrédient	%	Numéros CAS
---------------------	---	-------------

1,3,5-Triglycidyl isocyanurate	2.5% to 4.5%	2451-62-9
--------------------------------	--------------	-----------

Il n'y a aucun ingrédient additionnel présent qui soit, selon la connaissance du fournisseur et dans les concentrations applicables, considéré dangereux pour la santé et qui devrait être reporté dans cette section.

Toute concentration démontrée comme une gamme sert à protéger la confidentialité ou est due à la variation des lots.

Les limites de l'exposition occupationnelle, si disponibles, sont listées dans la section 8.

Section 4. Mesures de premiers soins

NOTE: S'il y a ingestion, irritation, ou tout autre type de surexposition ou si quelque symptôme que ce soit de cette surexposition persiste pendant ou après l'utilisation de ce produit, contactez le CENTRE ANTI-POISON, SERVICE D'URGENCE, OU MÉDECIN immédiatement, et ayez les informations de la fiche de données de sécurité disponibles à portée de la main. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente ou en état de convulsions.

4.1 Description des mesures de premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Enlever les lentilles de contact, arroser copieusement d'eau propre et fraîche, en tenant les paupières écartées pour une durée d'au moins 10 minutes, et obtenez l'avis d'un médecin immédiatement.
- Inhalation** : Déplacez la personne à l'air frais. Gardez la personne au chaud et au repos. Si la personne ne respire pas, si la respiration est irrégulière, ou que vous notez un ou plusieurs arrêts respiratoires, enclenchez les procédures de respiration artificielle ou demandez au personnel entraîné de lui fournir de l'oxygène.
- Contact avec la peau** : Enlever les vêtements et souliers contaminés. Nettoyer la peau à l'aide d'eau et de savon, ou d'un nettoyant pour la peau reconnu. NE PAS utiliser de solvants ou diluants à peinture.
- Ingestion** : Si avalé, demandez l'avis d'un professionnel de la santé immédiatement, et montrez ce contenant ou cette étiquette. Gardez la personne au chaud et au repos, et NE PAS provoquer de vomissements.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et à moyen-terme.

4.2.1 Effets potentiels aigus sur la santé

- Contact avec les yeux** : Exposition aux émanations concentrées dans l'air qui sont au-delà de l'exposition normale ou recommandée peut causer une irritation des yeux.
- Inhalation** : L'exposition aux concentrations dans l'air qui sont plus élevées que les limites de l'exposition normale et recommandée peut causer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
- Contact avec la peau** : Peut causer une réaction allergique de la peau
- Ingestion** : Toxique si avalé.

4.2.2 Signes et Symptômes d'une surexposition

- Contact avec les yeux** : Effets négatifs peuvent inclure: douleur ou irritation, rougeur
- Inhalation** : Les effets négatifs peuvent inclure: Irritation du système respiratoire et toux.
- Contact avec la peau** : Effets négatifs peuvent inclure: irritation et rougeurs.
- Ingestion** : Pas de données spécifiques.

4.3 Indication d'un besoin immédiat d'attention médicale et traitement spécifique si nécessaire.

- Notes au médecin** : En cas d'inhalation de particules lors d'un feu, les symptômes peuvent apparaître plus tard. La personne exposée peut avoir besoin d'être gardée sous surveillance médicale pour une durée de 48 heures.
- Traitements spécifiques** : Pas de traitement spécifique.
- Protection des premiers répondants** : Aucune action ne devrait être prise si elle requiert que la personne aidante prenne un risque personnel ou si elle ne possède pas la formation nécessaire. S'il est suspecté que des émanations sont toujours présentes, le premier répondant devrait porter un masque ou un appareil respiratoire autonome. Il pourrait être dangereux pour la personne aidante de donner le bouche-à-bouche. Laver les vêtements contaminés à grande eau avant de les enlever, ou portez des gants.

Voir informations toxicologiques (Section 11).

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Matériel d'extinction

- Matériel d'extinction favorable** : Utiliser une poudre chimique sèche.
- Matériel d'extinction défavorable** : NE PAS utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers spéciaux relatifs à la substance ou préparation

- Dangers spécifiques relatives à ce produit chimique** : Des nuages de fine poussière peuvent former un mélange explosif avec l'air ambiant.
- Produits de décomposition thermiques dangereux** : Les produits de décomposition peuvent contenir les substances suivantes:
Dioxyde de carbone
Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

- Procédures de protection spéciales pour les pompiers** : Isolez rapidement la scène en emmenant ailleurs les personnes présentes dans le lieu de l'incident s'il y a un incendie. Aucune action ne devrait être prise si elle requiert que la personne aidante prenne un risque personnel ou si elle ne possède pas la formation nécessaire. Déplacez les contenants loin du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risques. Utilisez un vaporisateur d'eau afin de garder les contenants exposés au frais.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers** : Les pompiers devraient porter l'équipement de protection approprié et un respirateur autonome couvrant le visage, opéré en mode de pression positive.

Section 6. Mesures en cas de relâche accidentelle

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures

- Pour le personnel régulier** : Aucune action ne doit être entreprise qui requiert de prendre un risque personnel ou sans la formation nécessaire. Évacuez l'endroit. Prévenez le personnel non protégé d'entrer si ce n'est pas absolument nécessaire. Ne pas toucher ou marcher près des déversements de substances. Fermer toutes les sources possibles d'ignition. Évitez les étincelles, les flammes et évitez également de fumer dans la zone à risque. Ne pas respirer la poussière. S'assurer que la ventilation est adéquate. Portez un respirateur approprié si la ventilation n'est pas adéquate. Portez l'équipement de protection.
- Pour le personnel d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis afin de s'occuper du déversement, prenez note des informations à la section 8 concernant les équipements qui sont suggérés et ceux qui sont contre-indiqués. Voyez aussi les informations concernant les employés réguliers.

6.2 Précautions environnementales

- Précautions environnementales** : Prévenez la dispersion du déversement ainsi que le contact avec la terre, les cours d'eau, drains et égouts. Informez les autorités concernées si le produit cause une pollution environnementale (égouts, cours d'eau, terre ou air)

6.3 Méthode de contention et nettoyage

- Petit déversement** : Déplacer les contenants de l'endroit de déversement. Utiliser des outils anti-étincelles et anti-explosion. Éviter de générer de la poussière. Ne pas balayer à sec. Appliquer « Dust Bane » sur le déversement afin de minimiser les particules en suspension dans l'air. À l'aide d'une pelle à poussière/balai, balayer le déversement et le jeter dans un sac en plastique doublé d'un contenant d'élimination (c'est-à-dire une boîte en carton). ou Aspirez la poussière avec un appareil muni d'un filtre HEPA et placez-le dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en matière d'élimination des déchets.
- Large déversement** : Déplacer les contenants de l'endroit de déversement. Utiliser des outils anti-étincelle et anti-explosion. Prévenez l'entrée du produit dans les égouts, cours d'eau, sous-sols ou environnements confinés. Évitez de générer plus

de poussière. Ne pas balayer à sec. Aspirer avec un équipement fonctionnant avec un filtre HEPA et placez dans un conteneur à déchets fermé et étiqueté. Évitez de créer des conditions poussiéreuses et prévenez la dispersion du produit par le vent. Disposez du tout via un service de traitement des déchets reconnu. Note: Voir section 1 pour les informations sur les contacts d'urgence, et la section 13 pour la disposition des déchets.

Section 7. Manipulation et entreposage

7.1 Conditions pour un entreposage sécuritaire

Conditions pour un entreposage sécuritaire, incluant les incompatibilités : Entreposer conformément aux réglementations locales. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé, et dans son contenant original, protégé de la lumière directe du soleil, dans un endroit frais et bien ventilé et loin des matériaux incompatibles (voir section 10), nourritures et breuvages. Éliminer toute source d'ignition. Séparer des matériaux qui peuvent s'oxyder. Garder le contenant solidement fermé et scellé jusqu'à l'utilisation. Les contenants qui ont été ouverts doivent être rescellés avec précaution et gardés en position verticale afin de prévenir un écoulement. Ne pas entreposer dans des contenants sans étiquettes. Utilisez des mesures d'entreposage appropriées afin d'éviter une contamination de l'environnement. Fermer le magasin à clef. Éliminer toute source d'ignition. Séparer des matériaux qui peuvent s'oxyder. Garder le contenant solidement fermé et scellé jusqu'à l'utilisation. Les contenants qui ont été ouverts doivent être rescellés avec précaution et gardés en position verticale afin de prévenir un écoulement. Ne pas entreposer dans des contenants sans étiquettes. Utilisez des mesures d'entreposage appropriées afin d'éviter une contamination de l'environnement.

7.2 Précautions pour une manipulation sécuritaire

Mesures de protection : Portez l'équipement de protection personnelle approprié (voir section 8). Les personnes ayant eu des problèmes de peau sensible ne devraient pas participer aux tâches dans lesquelles l'utilisation de ce produit est nécessaire. Évitez l'exposition - obtenez les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les procédures de précautions aient été lues et comprises. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas en respirer les particules. Ne pas ingérer. Éviter de créer de la poussière durant la manipulation ainsi que toutes les sources d'ignition possible (étincelle ou flamme). Prévenez l'accumulation de poussière. N'utilisez que dans un endroit adéquatement ventilé. Portez un respirateur approprié si la ventilation de l'endroit est inadéquate. Garder le contenant original ou autre contenant approuvé fait de matériel compatible, et gardez le solidement fermé lorsque vous n'en faites pas usage. Les équipements électriques et d'éclairage devraient être protégés adéquatement afin de prévenir la poussière d'entrer en contact avec les surfaces chaudes, étincelles et autre possible sources d'ignition. Prenez des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un feu ou une explosion, dissipez l'électricité statique pendant un transfert en "grounding and bonding containers" juste avant de transférer le matériel. Les contenants vides contiennent des résidus du produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

Conseils sur l'hygiène générale au travail : Manger, boire et fumer devrait être interdit là où cette substance est manipulée, entreposée et traitée. Les travailleurs devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les cafétérias et cuisines. Voir aussi section 8 pour informations additionnelles sur les mesures d'hygiène.

Section 8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites de l'exposition liées au travail

1,3,5-Triglycidyl isocyanurate(2451-62-9)
ACGIH TLV-TWA 0.05 mg/m³

Clé des abréviations

NIOSH = Institut national pour la sécurité et la santé au travail	R = Respirable
ACGIH = Conférence Américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux	STEL = Valeur limite d'exposition à court-terme
OSHA = Administration de la sécurité et santé au travail.	TD = Poussière total
C = Limite plafond	TLV = Seuil de valeur limite
F = Émanations	TWA = Pondération du temps
REL = Limites d'exposition recommandées	PEL = Limite d'exposition admissible

Consultez les autorités locales afin de connaître les limites acceptables d'exposition.

Procédures de surveillance recommandées : Si ce produit contient des ingrédients qui ont une limite d'exposition, une surveillance et un contrôle de l'environnement personnel, de l'endroit de travail, ou contrôle biologique peut être requis afin de déterminer l'efficacité de la ventilation ou autres mesures de sécurité. Une vérification du matériel respiratoire peut être nécessaire. Vous devriez vous référer aux standards de surveillance appropriés. Une référence aux documents nationaux en relation avec les substances dangereuses sera également requise.

8.2 Contrôle d'ingénierie approprié

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utilisez uniquement lorsque la ventilation est adéquate. Si l'utilisation produit de la poussière, des émanations, des gaz, ou de la vapeur, utilisez des procédés de ventilation intérieurs, tels qu'un système d'échappement ou tout autre contrôle d'ingénierie qui permet de garder le travailleur exposé le moins possible aux contaminants de l'air. Les contrôles d'ingénierie se doivent aussi de garder tout gaz, vapeur ou concentration de poussière sous le niveau de risque d'explosion. Utilisez un équipement de ventilation résistant aux explosions.

8.3 Contrôle d'exposition environnementale

Contrôle d'exposition environnementale : Les émissions provenant des appareils de ventilation ou de traitement doivent être vérifiées afin de s'assurer qu'ils respectent les normes de protection environnementales. Dans certains cas, des épurateurs

d'émanations, filtres ou modifications d'ingénierie appliquées à l'équipement seront nécessaires afin de réduire les émissions à un niveau acceptable.

8.4 Mesures de protection individuelles

- Mesures d'hygiène** : Laver mains, avant-bras et visage à grande eau après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, fumer, d'utiliser la salle de bain et à la fin de chaque période de travail. Les techniques appropriées devraient être appliquées afin d'enlever les vêtements possiblement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de réutiliser. Assurez vous que les douches oculaires et douches d'urgence sont situées près des stations de travail.
- Protection des yeux/visage** : Lunettes de sécurité avec panneaux protecteurs de côté.
- Protection respiratoire** : Portez en tout temps un masque anti-poussière approuvé par le NIOSH (c.-à-d. : N95). Si les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils doivent utiliser des respirateurs appropriés et certifiés. Utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air pur ou à adduction d'air correctement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire.
- Protection de la peau**
- Protection des mains : Les gants se doivent d'être imperméables, résistants aux produits chimiques, et doivent se conformer à un standard approuvé. Ils doivent être portés en tout temps lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. Considérant les paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifiez pendant l'usage que le gant possède toujours sa capacité de protection. Il doit être noté que le temps que prend un gant à percer peut être différent, dépendamment des fabricants. Dans le cas de préparations consistant de différentes substances, la durée de protection des gants ne peut être estimée précisément.
- Gants : Caoutchouc de butyle
- Protection du corps : L'équipement de protection du corps doit être choisi en fonction des tâches qui seront effectuées ainsi que des risques que ces tâches comprennent. Les équipements devraient également être approuvés par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
- Autre protection de la peau : Le choix de chaussures appropriées et de toute autre mesure de protection de la peau devrait être choisie en fonction des tâches qui seront effectuées ainsi que des risques que ces tâches comprennent. Les équipements devraient également être approuvés par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Section 9. Propriétés Chimiques & Physiques

9.1 Informations sur les propriétés chimiques et physiques de base

Apparence

- État Physique : Solide.
- Couleur : Non Disponible.

Odeur	: Non Disponible.
Seuil d'odeur	: Non Disponible.
pH	: Non Disponible.
Point de fusion	: Non Disponible.
Point d'ébullition	: Non Disponible.
Point de rupture	: Contenant fermé: Non applicable.
Matériel supportant la combustion	: Oui.
Température d'autocombustion	: Non Disponible.
Température de décomposition	: Non Disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non Disponible.
Limites de danger d'explosion inférieures et supérieures (Inflammables)	: Non Disponible.
Taux d'évaporation	: 0 (acetate de butyle = 1)
Pression de la vapeur	: 0 kPa (0 mm Hg) [Température pièce]
Densité de la vapeur	: Non Disponible.
Gravité spécifique	: 1.645434
Solvabilité	: Non soluble dans l'eau froide.
Coefficient: n-octanol / Eau	: Non Disponible.
Viscosité	: Kinematic (40°C (104°F)): Non applicable.
Volatilité	: 0% (v/v), 0% (w/w)
% Solide. (w/w)	: 100

Section 10. Stabilité and réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information résultant de test spécifique n'est disponible pour ce produit ou ces ingrédients.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3 Réactions dangereuses possibles

Aucune réaction dangereuse ne sera déclenchée si le produit est entreposé et utilisé dans des conditions normales.

10.4 Conditions à éviter

S'il est exposé à de hautes températures, le produit peut produire des matières de décomposition dangereuses. Référez-vous aux mesures de protection listées dans les sections 7 et 8.

10.5 Matériaux incompatibles

Garder hors de portée des matériaux suivants afin de prévenir de fortes réactions exothermiques: agents oxydants, alcalis forts, et acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition peuvent inclure: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Section 11. Informations Toxicologiques

11.1 Informations sur les voies possibles d'exposition

11.1.1 Effets potentiels aigus sur la santé

- Contact avec les yeux** : Exposition aux émanations concentrées dans l'air qui sont au-delà de l'exposition normale ou recommandée peut causer une irritation des yeux.
- Inhalation** : L'exposition à des concentrations plus élevées que la normale ou que les limites recommandées se trouvant dans l'air peut causer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
- Contact avec la peau** : Peut causer à la peau une réaction allergique.
- Ingestion** : Toxique si avalé.

11.1.2 Signes et symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Effets négatifs peuvent inclure: irritation et rougeur.
- Inhalation** : Les symptômes négatifs peuvent inclure:
Irritation des voies respiratoires
Toux
- Contact avec la peau** : Effets négatifs peuvent inclure: irritation et rougeur.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

11.2 Effets immédiats et retardés ainsi qu'effets chroniques dus à l'exposition à court et long-terme.

- Conclusion/Résumé** : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même. L'exposition répétée, même moindre, peut causer une irritation des yeux. L'inhalation répétée ou prolongée de cette même poussière peut mener à une irritation du système respiratoire chronique. L'ingestion peut causer des nausées, vomissements et diarrhée. Ces informations prennent compte des effets connus, immédiats ou apparaissant plus tard, ainsi que des effets chroniques dus à l'exposition à court et long terme des voies orales, respiratoires et dermales, ainsi qu'en cas de contact avec les yeux.

11.2.1 Exposition à court-terme

- Effets immédiats potentiels** : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.
- Effets retardés potentiels** : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

11.2.2 Exposition à long-terme

Effets immédiats potentiels : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.
Effets retardés potentiels : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

11.2.3 Effets chroniques sur la santé

Général : Peut causer des dommages aux organes lors d'une exposition prolongée ou répétée. Une inhalation prolongée ou répétée de la poussière peut mener à une irritation chronique du système respiratoire. La sensibilité peut ensuite causer une réaction allergique sévère même lorsqu'exposée à des niveaux très bas.

Cancérogénécité : Aucun effet ou danger important connu.

Mutagénécité : Peut causer des défauts génétiques.

Teratogénécité : Aucun effet ou danger important connu.

Effets sur le développement : Aucun effet ou danger important connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet ou danger important connu.

11.3 Informations sur les effets toxicologiques

11.3.1 Toxicité aiguë

1,3,5-Triglycidyl isocyanurate(2451-62-9)

RAT	LD50	ORAL	100-200 mg/kg
RAT	LC50	INHALATION	>650 mg/m3
RAT	LD50	DERMAL	>2000 mg/kg

Conclusion/Résumé : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

11.3.2 Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé

Peau : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

Yeux : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

Système Respiratoire : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

11.3.3 Sensibilisation

Conclusion/Résumé

Peau : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

Système Respiratoire : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

11.3.4 Mutagénécité

Conclusion/Résumé : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

11.3.5 Cancérogénécité

Conclusion/Résumé : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

11.3.6 Toxicité sur le système reproductif

Conclusion/Résumé : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

11.3.7 Teratogénécité

Conclusion/Résumé : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

11.3.8 Risques d'inhalation

Conclusion/Résumé : Il n'y a pas de données disponibles pour la préparation elle-même.

11.4 Toxicité spécifique aux organes ciblés

11.4.1 Toxicité spécifique aux organes ciblés (Une seule exposition)

Non Disponible.

11.4.2 Toxicité spécifique aux organes ciblés (Exposition répétée)

1,3,5-Isocyanurate de triglycidyle (2451-62-9): Catégorie 2

11.4.3 Organes ciblés

Contient des matières causant des dommages aux organes suivants: poumons, système respiratoire (partie supérieure), yeux, peau, peau, reins, système reproductif, testicules.

Section 12. Informations Écologiques

12.1 Toxicité

1,3,5-Triglycidyl isocyanurate(2451-62-9)

LC50 > 77 mg/L	96h	Fish	OECD 203	N/A	N/A
----------------	-----	------	----------	-----	-----

L'impact environnemental de ce produit n'a pas été entièrement recherché.

12.2 Persistance and dégradation

Aucune Information

Disponible

12.3 Potentiel Bioaccumulatif

Aucune Information

Disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Taux Sol / Eau (K_{oc}) : Aucune information disponible.

Section 13. Considérations relatives à la disposition/élimination

13.1 Disposition/Élimination

La génération de déchets devrait être évitée ou minimisée dès que possible. Dans le cas de la disposition de la substance et de tous ses sous-produits devraient se faire en accord avec les exigences et lois sur la protection de l'environnement, ainsi que de la législation sur l'élimination des déchets, selon les autorités locales régionales. La disposition des produits en surplus et non-recyclables doit se faire à l'aide d'un service de traitement des déchets reconnu. Les déchets ne doivent pas être éliminés sans être traités et déversé dans les égoûts à moins de rencontrer les exigences de toutes les autorités concernées. Les emballages devraient être recyclés. L'incinération et terrains de décharges sont des options qui ne devraient être considérés seulement lorsque le recyclage n'est pas possible. Le matériel et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire. Portez toujours une attention particulière lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides peuvent retenir des résidus de produits. Évitez la dispersion d'un déversement ou d'un écoulement, ainsi que tout contact avec le sol, les cours d'eau, canalisations et égoûts.

La disposition doit se faire en accord avec les lois et réglementations applicables au niveau régional, national et local.

Se référer à la Section 6: Mesures en cas relâche accidentelle, Section 7: Manipulation et entreposage, et Section 8: Contrôle de l'exposition / Protection personnelle, pour des

renseignements supplémentaires quant à la manipulation du produit et à la protection des employés.

Section 14. Information sur le transport

14.1 Numéro UN

Non applicable.

14.2 UN Identifiant d'expédition

Non applicable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5 Dangers environnementaux

Non applicable.

14.6 Transport de gros

Non applicable.

14.7 Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Section 15. Informations Réglementaires

15.1 Régulations Fédérales Canadiennes

WHMIS Statement : Cette fiche de données de sécurité a été préparée afin de convenir aux exigences des règlements Canadiens sur les produits dangereux (RPD) et contient toutes les informations requises par le RPD.

Loi Canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) : Non Disponible.

Liste des substances domestiques (LSD) : Tous les composants sont listés ou exemptés.

15.2 Lois Fédérales Américaines

OSHA : Non Disponible.

Déclaration de l'OSHA : Cette fiche de données de sécurité a été préparée en accord avec les standards de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et les exigences de notifications du fournisseur de SARA Titre III, Section 313.

CERCLA : Non Disponible.

Loi sur le contrôle des : Tous les composants sont listés ou exemptés.

**substances toxiques
(TSCA)**

Section 16. Autres informations

Système d'information sur les matières dangereuses (SIMDUT)

Santé : HMISH
Inflammabilité : HMISF
Réactivité : HMISR
Dangers physiques : HMISP

Classification SIMDUT: 0 = Minime, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Sérieux, 4 = Grave, * = Effets Chroniques

Caution: Le système de classification de SIMDUT est basé sur une échelle d'évaluation de 0 à 4, 0 représentant des dangers infimes, et 4 signifiant un danger ou risque important. La classification SIMDUT n'est pas exigée sur les fiches de données de sécurité, la personne chargée de la préparer peut décider de l'inclure. Le système de classification SIMDUT devraient être utilisés avec un programme complet SIMDUT. Le SIMDUT est une marque déposée de National Paint & Coatings Association.

Préparée par Prism Powder Coatings Ltd.: May 17, 2024

Disclaimer: L'information contenue dans cette fiche de données de sécurité est basée sur des connaissances scientifiques et techniques et est précise au meilleur de nos connaissances. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer si le produit est adéquat à l'utilisation pour laquelle il est prévu d'en faire usage, et de rencontrer les exigences et les lois fédérales, provinciales et locales qui s'appliquent à l'usage sécuritaire de ce produit. Tous les ingrédients peuvent présenter des dangers encore inconnus et devraient donc être manipulés en conséquence. Même en décrivant ci-haut les dangers connus, nous ne pouvons certifier qu'ils sont les seuls risques existants.